

Animer une FORMATION DE FORMATEURS internes occasionnels

Profil(s) des stagiaires

Tout formateur ou responsable de formation de l'administration pénitentiaire souhaitant s'investir dans la formation des FIO.

Prérequis

Les agents doivent maîtriser les ingénieries pédagogique et de formation, fournir une lettre de motivation et participer à un entretien préalable de sélection.

Enjeux et objectifs de la formation

La fonction de FIO tend à se développer au sein du Ministère de la Justice. Dans l'administration pénitentiaire son exercice nécessite une formation préalable à la conception et l'animation d'actions de formation en lien avec l'ENAP, les DISP ou les établissements.

La formation de formateurs de FIO vise à développer un réseau de formateurs de FIO pouvant intervenir à l'Enap ou en DISP et à garantir une harmonisation des parcours de formation proposés.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux de la formation des FIO
- Identifier la posture spécifique d'un formateur de formateur
- Repérer les contenus et notions incontournables de la formation de FIO
- Identifier les principes et effets de la formation-action
- Animer des débriefings de mises en situation

Contenu détaillé du programme

Présentation de la formation

- Accueil des stagiaires
- Présentation du déroulé de la formation

Rappel des textes en vigueur concernant les FIO

- Décret du 05/03/20210
- Arrêté du 05/10/2021
- Echanges autour des enjeux de la formation des FIO

Présentation du principe de la formation action et de ces impacts

- Définition de la formation action
- Son application dans la formation des FIO
- La posture du formateur de formateur

Présentation du contenu abordé durant la formation des FIO

- Quels sont les éléments essentiels de la phase de préparation de l'action de formation ?
- Quels sont les éléments de la phase de préparation de l'action qui vont faciliter l'animation et la lisibilité ?

Référence (N° Harmonie) :
51217611

Date limite d'inscription :
03/05/2024

Durée : 10 jours
4 jours de formation
5 jours de coanimation de la formation FIO à l'Enap
1 jour de visio conférence

Dates :
du 24 au 28 juin 2024

Horaires :
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h/14h-17h
Mercredi : 9h-12h/14h-17h
Jeudi : 9h-12h/14h-17h
Vendredi : 9h-12h
**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :
Laurent TRONEL, ingénieur formation et
Joëlle GIRAUX, responsable de formation

Modalités d'inscription :
Agents pénitentiaires :
S'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

Nombre de places : 8

Responsable de formation :
joelle.giroux@justice.fr

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr

Correspondant handicap :
jennie.delmon@justice.fr

Nouvelle formation

- Comment combiner style du formateur et stratégie d'apprentissage ?
- Comment bien débiter une formation ?
- Comment capter et maintenir l'attention des participants ?
- Comment évaluer son action de formation ?
- Comment réguler les comportements ?

Mener des débriefings de mise en situation

- Animation de mises en situation
- Débriefing de mises en situation
- Atelier réflexif

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Echanges

Exercices pratiques (tests)

Travaux individuels et/ou en sous-groupe

Atelier d'échange de pratiques

Accompagnement dans le cadre d'une action de formation en situation de travail (AFEST)

L'accompagnement post formation

- Obligatoire
- Un accompagnement en 5 étapes :
 - Préparation des séances
 - Coanimation d'une session de formation de FIO à l'ENAP
 - Entretien d'autoévaluation et d'évaluation des compétences (atelier réflexif),
 - Rédaction d'un portfolio
 - Préconisations

Documentation

Les documents ressources seront remis aux stagiaires à l'issue de la session

Modalités d'évaluation

- **Validation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués tout au long de la formation par le biais d'exercices de stabilisation
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilan oral
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis à chaque stagiaire.